NATIONS UNIES



Distr. GÉNÉRALE

TRADE/2004/9 2 mars 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE Huitième session, 11, 13 et 14 mai 2004 Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

DOCUMENT SOUMIS POUR INFORMATION

Note du secrétariat

Le présent document décrit les principaux résultats pour 2003 des activités relevant directement du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise ainsi que les changements par rapport aux activités prévues initialement pour l'exercice budgétaire 2003.

On trouvera d'autres informations sur le Comité et ses activités sur le site Web suivant: http://www.unece.org/trade/tips/ctied/ctied_h.htm.

- 1. Le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise a pour mandat de servir de forum de discussion et de fournir les éléments d'une assistance multilatérale en formulant des recommandations, des normes et des règles, et des instruments juridiques dans les domaines suivants: facilitation du commerce, normes et règles commerciales et restructuration et développement de l'industrie et des entreprises.
- 2. Le Comité soutient notamment des travaux qui visent à:
 - Faciliter, développer et diversifier le commerce dans les pays de la région de la CEE (compte tenu du fait que, pour être efficaces, ces dispositions pratiques devraient peut-être s'adresser aussi à toutes les communautés, aux niveaux international et mondial, avec lesquelles ont lieu les échanges);
 - Faciliter le commerce régional et international;
 - Renforcer l'intégration de tous les États membres de la CEE dans l'économie européenne et mondiale;
 - Instaurer des conditions clairement établies et prévisibles, favorables au développement durable de l'industrie et à la création de nouvelles entreprises dans les pays de la région de la CEE, notamment ceux dont l'économie est en transition.
- 3. Ces travaux sont exécutés pour l'essentiel par les cinq organes subsidiaires du Comité. Toutefois, les activités concernant la promotion générale des travaux du Comité, la promotion du commerce et la mise en œuvre relèvent directement de celui-ci.

I. Résultats importants obtenus en 2003

4. Les activités de mise en œuvre étant décrites en détail dans le document TRADE/2004/19, le présent document expose les principales réalisations concernant la promotion du commerce et la promotion globale des travaux du Comité, à savoir: poursuite du développement du réseau de «relais multiplicateurs», l'annulaire du commerce et la publication d'un CD-ROM donnant un aperçu des activités du Comité, en particulier de ses normes et règles.

Le réseau de «relais multiplicateurs»

- 5. L'objectif du programme de «relais multiplicateur» est d'améliorer la diffusion des informations sur les travaux de la CEE en matière de développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise auprès des utilisateurs potentiels, du secteur privé comme du secteur public; on espère ainsi promouvoir les pratiques et les méthodes qui aident les États membres, en particulier les pays en transition, à faciliter, à élargir et à diversifier leurs échanges commerciaux et leurs investissements, et à développer l'industrie et l'entreprise.
- 6. Dans ce but, la CEE coopère avec les organismes publics et privés qui ont pour fonction d'instaurer, à l'échelle locale, régionale et nationale, des conditions favorables au développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, ainsi qu'avec les acteurs pertinents de la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé. Ces organismes (les «relais multiplicateurs» de la CEE) sont régulièrement tenus au courant

des travaux du Comité et sont censés promouvoir, diffuser et traduire les publications, recommandations, normes, principes directeurs, documents et autres sources d'information dans les langues locales et nationales.

- 7. Depuis le début du programme en avril 2001, 59 organisations de 27 pays en transition ont adhéré au réseau. La première année (2001-2002), la CEE s'est attachée surtout à définir le cadre de sa coopération avec les organismes privés et les services administratifs (attributions des «relais multiplicateurs») et à identifier les premiers correspondants. Diverses organisations, associations et institutions des pays à économie en transition ont ainsi été choisies en fonction de leur aptitude à atteindre les utilisateurs potentiels des documents de la CEE. L'objectif visé était d'avoir au moins un correspondant dans chaque pays en transition membre de la CEE et pour certains, au moins un dans chaque grande ville, voire dans chaque région (par exemple les *oblasts* dans la Fédération de Russie et en Ukraine). Au cours de cette période, la CEE a aussi mis au point les outils pratiques nécessaires à cette coopération, par exemple un site Web multilingue et une liste d'adresses électroniques pour la diffusion d'information.
- 8. La première phase de la diffusion d'information a montré que, dans les pays en transition, le secteur privé comme le secteur public s'intéressaient surtout aux publications et documents concernant les politiques et les tendances commerciales, la facilitation du commerce, les investissements, les petites et moyennes entreprises, le secteur du bois et les produits forestiers. Les relais multiplicateurs ont fourni une description des utilisateurs des publications et documents des Nations Unies qui montrent que les clients avec lesquels les organisations du réseau sont en contact régulièrement sont surtout des entreprises petites et moyennes, des entreprises locales, des associations régionales de producteurs, des chambres de commerce et d'industrie, des agences du développement régional, des associations de directeurs de sociétés, des bibliothèques, des universités, des organismes de normalisation et des organismes publics.
- 9. Au cours de l'année 2003, le Coordonnateur du réseau a entretenu des relations régulières par courrier avec les «relais multiplicateurs» pour les tenir informés des manifestations, projets et publications de la CEE en insistant sur les éléments suivants qui revêtent une importance critique pour l'efficacité du programme:
 - Renforcer les liens avec les «relais multiplicateurs» existants et préciser la nature et la forme de présentation des informations dont ont besoin les pays en transition;
 - Étendre le réseau à de nouvelles régions et à des organisations qui travaillent dans les domaines de compétence de la CEE (agriculture, associations de femmes, etc.);
 - Renforcer la capacité du programme à atteindre les utilisateurs dans la région de la CEI en fournissant des versions en langue russe de tous les documents du programme (listes des documents disponibles, calendriers des réunions de la CEE) ainsi que des résumés en russe des principales publications ou manifestations de la CEE qui ne sont disponibles qu'en anglais.
- 10. Le programme a collaboré aussi aux programmes et projets de la CEE tels que les activités relatives à l'esprit d'entreprise des femmes et à l'«Europe élargie», en les aidant à établir leurs propres réseaux régionaux et à trouver des participants des pays en transition pour les manifestations ayant lieu à Genève.

- 11. L'un des moments importants du programme en 2003 a été la mission que le Coordonnateur a effectuée en novembre dans trois pays participants (Russie, Kazakhstan et Kirghizistan). À cette occasion, il a établi des contacts avec des organisations susceptibles de diffuser des informations aux associations de femmes chefs d'entreprise, aux petites et moyennes entreprises et au secteur agricole dans ces trois pays. Il a rendu visite aux «relais multiplicateurs» à Moscou, Almaty et Bichkek où il a passé en revue l'efficacité du programme et les nouvelles perspectives de coopération. Enfin, en collaboration avec les «relais multiplicateurs», il a organisé des séminaires à Moscou, Almaty et Bichkek pour présenter les activités et les projets récents de la CEE ainsi que le réseau. Ces séminaires ont fourni une excellente occasion d'évaluer le programme, de prendre connaissance directement des réactions des communautés du secteur privé ou du secteur public et d'envisager des suggestions et propositions de coopération avec un certain nombre d'organisations et d'organes régionaux et internationaux (projets régionaux concernant le commerce, la délégation de la CE au Kazakhstan, le Centre du commerce international, le secrétariat de la CEI, etc.).
- 12. À ce jour, l'expérience acquise montre que le fonctionnement efficace du programme suppose l'existence de liens étroits de coopération et de consultation avec les gouvernements, puisque leurs services possèdent à la fois les ressources et les relations nécessaires pour communiquer l'information aux parties intéressées de leur région. Le secrétariat de la CEE s'efforce maintenant d'améliorer l'image du programme des «relais multiplicateurs» et de faire sa promotion afin de s'assurer la coopération cherchée. En 2004, le programme devrait faire l'objet de communications écrites et d'exposés à l'intention des missions diplomatiques à Genève et des ministères pertinents des États membres de la CEE.

L'Annuaire du commerce

- 13. L'une des dernières initiatives du Comité, visant à combler les lacunes de l'information et à stimuler le commerce et les investissements dans la région, a été l'élaboration d'un ouvrage de référence à l'intention des petites et moyennes entreprises qui cherchent des renseignements sur les institutions capables d'appuyer leurs activités d'exportation et d'investissement (<u>Annuaire</u> du commerce de la CEE).
- 14. Plus précisément, l'Annuaire fournit, pour chacun des 55 pays de la CEE, des listes d'organisations dans les domaines ci-après:
 - Information destinée aux investisseurs et aux entreprises;
 - Services administratifs et autres organismes d'aide;
 - Facilitation du commerce:
 - Direction des entreprises (y compris organismes de réglementation);
 - Le commerce et le financement des entreprises;
 - Chambres de commerce et associations professionnelles;
 - Associations professionnelles sectorielles.

- 15. Destiné à aider les entreprises et les investisseurs à trouver les organisations et les informations dont ils ont besoin dans la région de la CEE, l'Annuaire devrait être particulièrement utile aux petites et moyennes entreprises, notamment dans les pays en transition. En mettant ces renseignements à la disposition du public, il contribue à assurer une transparence en matière de réglementation et de prescriptions commerciales aux niveaux national et international.
- 16. En mars 2003, la première édition de l'Annuaire du commerce, établi d'après les informations fournies par les États membres de la CEE et des organisations extérieures, a été affichée sur le site Web de la CEE (à l'adresse suivante: http://www.unece.org/trade/tips/tradedir/trddir_h.htm). L'Annuaire sera actualisé au printemps 2004 et le secrétariat de la CEE écrira alors aux États membres pour leur demander de lui communiquer leurs observations et les mises à jour des renseignements concernant leur pays qui figurent dans l'Annuaire.

CD-ROM sur les normes, règles et pratiques applicables au commerce international

- 17. En 2002, le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise a publié un CD-ROM sur les meilleures pratiques pour le commerce international. Ce CD-ROM a été conçu pour servir d'outil de référence et d'information à une vaste gamme d'utilisateurs, du secteur privé comme du secteur public, qui sont particulièrement concernés par le commerce, les procédures de facilitation du commerce et le développement de l'industrie et de l'entreprise.
- 18. Le CD-ROM donne un aperçu des activités, recommandations en matière de meilleures pratiques, normes et règles établies par le Comité dans les domaines suivants:
 - Promotion du commerce et aspects financiers;
 - Recommandations relatives à la facilitation du commerce et documents connexes;
 - Développement de l'industrie et de l'entreprise;
 - Pratiques juridiques et commerciales internationales;
 - Arbitrage;
 - Politiques d'harmonisation et de normalisation des techniques;
 - Normes de qualité dans l'agriculture.
- 19. La deuxième édition du CD-ROM (Normes, règles et pratiques pour le commerce international), établi par le secrétariat en 2003, devrait être publiée au printemps 2004. Elle actualise les informations sur les activités du Comité par rapport aux données de 2002 et des innovations la rendront encore plus utile aux utilisateurs auxquels elle est destinée, en particulier dans les pays en transition.

- 20. Plus concrètement, le nouveau CD-ROM offrira:
 - Un support multilingue amélioré, c'est-à-dire:
 - Tous les écrans et menus de présentation disponibles en anglais, français et russe;
 - Un moteur de recherche plus élaboré pouvant fonctionner dans les trois langues;
 - Un plus grand nombre de documents en russe;
 - Une interface plus conviviale et une meilleure présentation des travaux et documents du Comité.

II. Changements importants par rapport au plan prévu initialement pour l'exercice 2002-2003

- 21. Au cours de l'année 2003, la CEE a mené à bien un certain nombre d'activités relevant du Comité qui n'étaient pas prévues au budget 2002-2003 (lequel a été établi en 2000). Ces activités concernent les domaines suivants:
 - a) Sommet mondial sur la société de l'information;
 - b) Développement du projet UNeDocs;
- c) Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne;
 - d) Séminaires/ateliers sur les thèmes «Europe élargie» et «sécurité du commerce».
- 22. Ces activités sont brièvement décrites ci-après.
 - a) Contribution à la phase genevoise du Sommet mondial sur la société de l'information
- 23. En 2003, la CEE a pris une part importante à la préparation et à la réalisation de la première phase (Genève) du Sommet mondial sur la société de l'information. Elle a proposé des séances d'information aux représentants des missions et des pays, participé activement au Comité d'organisation de haut niveau et à l'Équipe spéciale des TIC de l'ONU, coordonné l'apport des cinq commissions régionales de l'ONU et, en coopération étroite avec le secrétariat exécutif du Sommet, organisé des manifestations parallèles pendant la semaine du Sommet en décembre 2003. On trouvera une description plus détaillée dans le document TRADE/2004/21 sur les activités intersectorielles.
 - b) Développement du projet UNeDocs
- 24. En 2003, la CEE a poursuivi ses travaux sur le projet UNeDocs, destiné à élaborer les premiers éléments du traitement automatisé des documents et de la validation et de l'harmonisation des procédures documentaires. Pour le Forum international sur la facilitation

du commerce, organisé par la CEE en 2003, une coopération a été établie avec les principaux fournisseurs de logiciels afin de présenter les exploitations d'un document UNeDocs. La CEE a coopéré aussi avec le projet de cachet postal électronique (EPM) de l'Union postale universelle afin de mettre en évidence la faisabilité et la complémentarité des signatures EPM dans les documents commerciaux UNeDocs. Enfin, le projet a créé un service Web de validation automatisée des documents commerciaux UNeDocs et des signatures EPM. Ce service Web a été présenté au Sommet. Une description plus détaillée des travaux entrepris dans ce contexte figure dans le document TRADE/2004/19 sur le renforcement des capacités et la coopération technique.

- c) Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne
- 25. En 2003 les activités de la CEE destinées à soutenir le projet de renforcement du Compte de l'ONU pour le développement en matière de facilitation du commerce et de transactions électroniques dans la région méditerranéenne ont consisté à:
 - Organiser cinq séminaires/ateliers à Genève, Malte, Alger, Ankara et Sofia sur la facilitation du commerce, les transactions électroniques, le projet e-Med Business et la gestion de la chaîne d'approvisionnement;
 - Élaborer un système d'information par Internet et des outils d'apprentissage sur la facilitation du commerce sous forme d'un CD-ROM pour le projet e-Med business.
- 26. Une description plus détaillée des travaux exécutés dans ce contexte figure dans le document TRADE/2004/19 sur le renforcement des capacités et la coopération technique.
 - d) <u>Séminaires et ateliers sur la facilitation du commerce, les transactions électroniques</u> et les TIC au service du développement
- 27. Durant l'année 2003, la CEE a organisé ou aidé à organiser un certain nombre de manifestations internationales relatives à l'Europe élargie et à la sécurité du commerce:
 - Atelier sur le thème «Élargissement de l'Europe: convergence des réglementations dans les pays non adhérents», Athènes (Grèce), novembre 2003;
 - Atelier sur le thème «Commerce, entreprise et investissements dans une Europe élargie», Genève, avril 2003;
 - Deux séminaires sur «La facilitation du commerce dans un environnement sûr», Genève, mars et novembre 2003.
- 28. Une description plus détaillée de ces activités figure dans le document TRADE/2004/19 sur le renforcement des capacités et la coopération technique.
